

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3964-2016

Date : 10 mai 2017

HEURE	REMARQUES
9 h 02	Reprise de l'audience du 9 mai 2017
9 h 02	Argumentation finale de l'UMQ par M ^e Catherine Rousseau
9 h 15	Fin de l'argumentation finale de l'UMQ par M ^e Catherine Rousseau
9 h 15	Questions par M ^e Louise Rozon à M ^e Rousseau
9 h 16	Fin des questions par M ^e Louise Rozon à M ^e Rousseau
9 h 19	L'audience est suspendue jusqu'à 9 h 30
9 h 32	Reprise de l'audience
9 h 32	Argumentation finale de l'UPA par M ^e Marie-Andrée Hotte
10 h 09	Fin de l'argumentation finale de l'UPA par M ^e Marie-Andrée Hotte
10 h 09	Question par M ^e Simon Turmel (Régie) à M ^e Hotte
10 h 11	Questions par M ^e Rozon à M ^e Hotte
10 h 14	Fin des questions par M ^e Rozon à M ^e Hotte
10 h 14	L'audience est suspendue jusqu'à 10 h 25
10 h 28	Reprise de l'audience
10 h 28	M ^e Rozon mentionne à M ^e Dominique Neuman qu'il avait annoncé 90 minutes de plaidoirie. Elle lui demande s'il prévoit toujours la même durée
10 h 28	M ^e Neuman fait part que sa plaidoirie aura plutôt une durée plus proche d'une heure, peut-être moins
10 h 29	M ^e Neuman fait part qu'il a déposé son argumentation dans le SDÉ, qu'il n'a pas pu faire de copies papier, mais qu'il sera possible de suivre à même la version électronique déposée au SDÉ
10 h 30	Après vérification par les membres de la Formation, il appert que l'argumentation n'apparaît pas encore au SDÉ
10 h 31	Une employée du greffe apporte quelques copies de l'argumentation de M ^e Neuman
10 h 31	Question de clarification par M ^e Simon Turmel (Régie) à M ^e Neuman relativement aux pièces déposées par ce dernier au SDÉ le 8 mai
10 h 32	Argumentation finale de SÉ-AQLPA par M ^e Dominique Neuman
11 h 54	Fin de l'argumentation finale de SÉ-AQLPA par M ^e Dominique Neuman
11 h 54	Question par M ^e Rozon à M ^e Neuman
11 h 56	Question par M ^e Simon Turmel (Régie) à M ^e Neuman

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3964-2016

Date : 10 mai 2017

HEURE	REMARQUES
11 h 58	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 15
13 h 16	Reprise de l'audience
13 h 16	Réplique d'HQD par M ^e Simon Turmel
13 h 43	Fin de la réplique d'HQD par M ^e Simon Turmel
13 h 43	Questions par M ^e Simon Turmel (Régie) à M ^e Turmel (HQD)
13 h 52	Fin des questions par M ^e Simon Turmel (Régie) à M ^e Turmel (HQD)
13 h 52	Questions par M ^e Rozon à M ^e Turmel (HQD)
13 h 55	Fin des questions par M ^e Rozon à M ^e Turmel (HQD)
13 h 55	Réplique d'HQD par M ^e Jean-Olivier Tremblay
14 h 19	Fin de la réplique d'HQD par M ^e Jean-Olivier Tremblay
14 h 19	<p>Mots de clôture de M^e Rozon</p> <p>Elle annonce la tenue d'une phase 2 pour revoir la procédure d'examen des plaintes du Distributeur, celle qui est actuellement en vigueur datant de plusieurs années, et puisqu'il a été précisé que le Distributeur était en train de la revoir. La Régie fixera ultérieurement un échéancier pour le traitement de cette phase</p> <p>Quant aux autres sujets qui ont été identifiés et qui pourraient faire l'objet d'un suivi dans le cadre d'une autre phase ou d'une phase 2, la Régie va délibérer et rendra une décision à cet effet dans les meilleurs délais</p> <p>Pour ce qui est de la décision sur le fond quant aux Conditions de service, la Régie a pris bonne note du délai nécessaire pour une entrée en vigueur le 1^{er} avril 2018 des Conditions de service</p>
14 h 23	Remerciements
14 h 25	Fin de l'audience. La Régie entame son délibéré
	, Johanne Lebuis, greffière-audicière

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 10 MAI 2017

DOSSIER : R-3964-2016

DEMANDE RELATIVE À LA MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE
D'ÉLECTRICITÉ ET DES FRAIS AFFÉRENTS D'HYDRO-QUÉBEC DANS SES ACTIVITÉS
DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Louise Rozon (Présidente de la formation), de même que Mme Louise Pelletier et M^e Simon Turmel**

Le procureur de la Régie est **M^e Alexandre de Repentigny**

La **demanderesse** est :

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION

Représentée par M^e Simon Turmel et M^e Jean-Olivier Tremblay

Les **intervenants à la présente audience** sont :

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC (ACEFQ)

Représentée par M^e Denis Falardeau

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION DU QUÉBEC (APCHQ)

Représentée par M^e Natacha Boivin

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ ET CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (AQCIÉ-CIFQ)

Représentée par M^e Pierre Pelletier

CORPORATION DES PROPRIÉTAIRES IMMOBILIERS DU QUÉBEC (CORPIQ)

Représentée par M^e Raphaël Lescop

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC) (FCEI)

Représentée par M^e André Turmel

OPTION CONSOMMATEURS (OC)

Représenté par M^e Éric David

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)

Représenté par M^e Dominique Neuman

UNION DES CONSOMMATEURS (UC)

Représentée par M^e Hélène Sicard

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ)

Représentée par M^e Catherine Rousseau

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES (UPA)

Représentée par M^e Marie-Andrée Hotte

DÉBUT : 9 h 02

DÎNER : 11 h 58

REPRISE : 13 h 16

FIN : 14 h 25

Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?

Je demanderais par ailleurs aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.